



UNION DEPARTEMENTALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU GERS

Association déclarée au J.O. du 5 Mai 1975 sous le n° W321300474

EN FRANCE, L'ÉFS a besoin de 10 000 Dons de Sang PAR JOUR ! Pensez-y...

Collectes de Sang de Novembre 2018 dans le GERS



Collectes

Vendredi 2	MONTREAL DU GERS - Salle des Cornières	12h30 - 18h
Mardi 6	MANCIET - Salle Polyvalente	12h30 - 18h
Mercredi 7	MIRANDE - Salle André Beaudran	14h30 - 19h
Vendredi 9	VILLECOMTAL SUR ARROS - Salle des Fêtes	15h30 - 19h
Samedi 10	Site Fixe AUCH - Plasmaton	9h - 17h
Lundi 12	MAUVEZIN - Foyer Rural	14h30 - 19h
Lundi 12	NOGARO - Salle Animation	13h - 18h30
Mercredi 14	CAZAUBON - Château De Moutiques	12h30 - 18h
Jeudi 15	LECTOURE - Halle Polyvalente	15h - 19h
Vendredi 16	LECTOURE - Halle Polyvalente	15h - 19h
Jeudi 22	L'ISLE JOURDAIN - Salle de la Mairie	14h - 19h
Vendredi 23	L'ISLE JOURDAIN - Salle de la Mairie	14h - 19h
Mardi 27	AUCH - Salle des Cordeliers	14h30 - 19h
Mercredi 28	AUCH - Salle des Cordeliers	14h30 - 19h
Vendredi 30	PLAISANCE DU GERS - Foyer des Aïnés	9h30 - 13h30

**Le Site d'Auch, dans l'enceinte de l'Hôpital
Parking n°1 Allée Marie CLARAC**

**les Mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h
les Jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h**

Pour vos RV don de sang tél N° vert 0800 972 100

Pour plus d'informations : Rendez-vous sur le site de l'EFS www.donusang.net



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous !
Nous comptons sur vous !

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,



Vous passez un entretien prédon afin de déterminer votre aptitude au don,



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,



Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.
Après un don, il est important de boire beaucoup et manger.

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- Être reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE POUVOIR DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : **7 jours**
- Après des soins dentaires : **7 jours** (sauf soins de carie : 1 jour et à partir du 10 juillet sauf détartrage : 1 jour),
- Après un épisode infectieux : **14 jours** après l'arrêt des symptômes,
- Après un piercing ou un tatouage : **4 mois**,
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : **4 mois**,
- Après une intervention chirurgicale : **4 mois**.



Pour en savoir plus rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits